



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU EN AFRIQUE DE L'OUEST



Domaine	Changement climatique
Institution porteuse	MAEE
Bénéficiaire	CILSS
Autres cofinanciers	MAEE, PRGDT, GCCA, autres
Montant de la subvention FFEM	1 200 000 €
Date d'octroi	27 novembre 2008
Durée du projet	3 ans

Contexte

L'**Afrique de l'Ouest** fait partie des quelques régions du monde identifiées par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (**GIEC**) comme particulièrement **vulnérables au changement climatique**. L'augmentation de la température et l'accroissement de la variabilité climatique posent aujourd'hui déjà de nombreuses **contraintes** pour la gestion des **ressources en eau** et l'**agriculture**, principal moyen de subsistance des populations. Le changement climatique risque ainsi d'amplifier les **vulnérabilités socio-économiques** auxquelles les populations de la sous-région font face.



Compte tenu des **liens étroits entre le développement et l'adaptation** au changement climatique, des réponses politiques et institutionnelles ont été prises par les pays de la sous-région avec l'adoption des **Programmes d'action nationaux sur l'adaptation (PANA)**, qui identifient des domaines d'action prioritaires pour réduire la vulnérabilité des pays et accroître leurs capacités d'adaptation. Les **organisations d'intégration régionale** – la **CEDEAO** et l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine – souhaitent s'impliquer davantage dans ce domaine.

En outre, la lutte contre le changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau constitue un axe majeur du plan stratégique 2020 du **CILSS** (Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel). De **nombreux projets** en lien avec l'adaptation sont ainsi mis en œuvre sur le terrain, mais des **manques** existent en termes de **coordination** et de **synergie**. L'intégration de l'adaptation dans les politiques et programmes de l'agriculture et de l'eau en Afrique de l'Ouest constitue un défi supposant d'importantes actions de **renforcement institutionnel**.

Objectifs

Dans ce contexte, ce projet s'adresse aux acteurs impliqués dans les problématiques de l'agriculture et de l'eau, en particulier les décideurs, les services techniques de l'administration centrale et décentralisée des secteurs concernés, les organisations de bassin, et les représentants des plateformes nationales et sous-régionales des organisations paysannes et de producteurs.

Il a pour **finalité** de renforcer les capacités d'adaptation des pays d'Afrique de l'Ouest face au changement climatique. Il sera porté par le **CILSS**.

L'**objectif spécifique** du projet est de contribuer à une prise en compte effective des impacts du changement climatique dans les politiques et programmes de l'agriculture et de l'eau aux niveaux sous-régional et national.

Descriptif du projet

Le projet prévoit une combinaison de **quatre composantes** incluant de la recherche appliquée, du renforcement institutionnel, des actions pilotes sur le terrain, de la sensibilisation et de l'information :

1. **Création d'une plate forme sous-régionale** permettant l'échange d'informations sur l'adaptation au changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau et contribuant à la production et à la diffusion de nouvelles connaissances sur l'évolution du climat et ses impacts sur ces deux secteurs ;
2. **Evaluation et proposition de révision des politiques et programmes** sur l'agriculture et sur l'eau au niveau de la région CEDEAO et dans deux pays pilotes (Bénin et Niger) : grâce à cette composante, les décideurs impliqués dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau disposeront de documents de politiques et de programmes cohérents face aux enjeux de l'adaptation pour ces secteurs. L'expérience acquise dans les deux pays pilotes et au niveau de la sous région sera reproduite dans d'autres pays de la CEDEAO et dans d'autres zones d'intégration régionale du continent africain.
3. **Réalisation et diffusion d'initiatives innovantes** d'adaptation dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau dans les deux pays pilotes. Les expériences innovantes sont ainsi mieux connues par les acteurs concernés et participent à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, qui dépendent de l'agriculture et d'un accès à l'eau en qualité et en quantité suffisantes pour leur subsistance.
4. **Sensibilisation et information** des acteurs concernés sur les enjeux en matière d'intégration de l'adaptation dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau : production d'outils pédagogiques, ateliers de sensibilisation locaux et nationaux dans les deux pays pilotes, appui pour l'intégration de l'adaptation dans les formations diplômantes, voyages d'études, communication externe, ...

Le **CILSS** assurera le rôle de **maître d'ouvrage et maître d'œuvre du projet**. L'équipe du projet, ancrée au CILSS, sera chargée de la mise en œuvre du projet et de sa pérennité institutionnelle.

Impacts

L'intervention du FFEM contribue au **développement local, économique et social des pays** d'Afrique de l'Ouest en limitant l'accroissement de la pauvreté qu'induirait le changement climatique et en renforçant la résilience des populations locales face aux aléas climatiques.

Le projet contribue également à la **préservation de l'environnement mondial**, l'adaptation au changement climatique constituant un axe majeur de la Convention sur le Changement Climatique. De plus, les mesures d'adaptation se rapprochent de la **lutte contre la désertification**, de la **protection des écosystèmes** et de l'**atténuation**.



Enfin, l'ancrage de ce projet au **CILSS**, qui a des relations avec de nombreux réseaux thématiques dans la région, est de nature à faciliter son **extension à d'autres pays de la sous-région**.

Dates et montants

Ce projet a démarré au 1^{er} semestre 2011 pour une durée de **3 ans**.

La subvention du **FFEM** s'élève à **1 200 000 €**

Le **montant total** des engagements pour financer le projet s'élève à **3 100 000 €**.

Bailleurs	Montant (€)	Pourcentage
FFEM	1 200 000	39%
PRGDT	810 000	26%
GCCA	460 000	15%
MAEE	400 000	13%
Autres	230 000	7%
TOTAL	3 100 000 €	100%

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.ffem.fr